

ASS LA LUNE DES PIRATES

80000 AMIENS

Comptes annuels
au 31/12/2018

SAS SEROC

Rue Mathias Sandorf - Immeuble ATHENA

BP 10029 BOVES - 80333 LONGUEAU

Tél : 03 22 82 09 50 - Fax : 03 22 82 09 51

Courriel : contact@seroc.com



Sommaire

<i>Attestation d'Expert Comptable</i>	<i>1</i>
<i>Comptes simplifiés</i>	<i>2</i>
Bilan simplifié	3
Compte de résultat simplifié	4
<i>Comptes annuels</i>	<i>5</i>
Bilan	6
Compte de résultat	8
Bilan détaillé	9
Compte de résultat détaillé	12
<i>Annexe</i>	
Règles et méthodes comptables	15
Notes sur le bilan	17
Notes sur le compte de résultat	24

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association LA LUNE DES PIRATES relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	226 199
Total des ressources	943 165
Résultat net comptable (Excédent)	4 793

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BOVES
Le 22/03/2019

Jimmy BERNARD
Expert Comptable

Comptes simplifiés

ASSOCIATION LA LUNE DES PIRATES

Bilan au 31 décembre 2018

ACTIF

PASSIF

	31/12/2018			31/12/2017		31/12/2018	31/12/2017
	BRUT	AMORT. ET PROV,	NET	NET			
* ACTIF IMMOBILISE					* FONDS PROPRES		
<i>Immobilisations incorporelles</i>	10 761	4 091	6 670	6 098	<i>Report à nouveau</i>	112 648	109 017
<i>Installations et agencements</i>	15 973	15 973	0	0	<i>Résultat de l'exercice</i>	4 793	3 631
<i>Agencement Bar</i>	7 062	7 062	0	0			
<i>Matériel</i>	2 123	1 549	575	768	Total fonds propres	117 441	112 648
<i>Matériel informatique</i>	14 416	11 082	3 334	5 873			
<i>Matériel lumière</i>	33 708	32 894	814	0	Subvention d'investissement nette	0	3 800
<i>Matériel Son</i>	142 212	142 212	0	6 833			
<i>Matériel Vidéo</i>	16 252	16 252	0	76	Provision pour risque	7 266	7 266
<i>Titres de Participation</i>	366		366	364			
Total Actif Immobilisé	242 874	231 115	11 759	20 012			
* ACTIF CIRCULANT					* DETTES		
<i>Stock consignes</i>	825		825	1 160	<i>Dettes financières</i>	0	0
<i>Usagers</i>	11 313		11 313	10 523	<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	26 706	31 874
<i>Subventions à recevoir</i>	46 205		46 205	157 593	<i>Dettes fiscales</i>	4 246	957
<i>Créances sociales et fiscales</i>	5 689		5 689	6 241	<i>Dettes sociales</i>	53 347	73 274
<i>Autres créances</i>	0		0	0	<i>Produits constatés d'avance</i>	17 193	10 818
<i>Charges constatées d'avance</i>	14 360		14 360	13 709			
<i>Disponibilités</i>	136 048		136 048	31 397			
Total actif circulant	214 439	0	214 439	220 624	Total dettes	101 492	116 923
TOTAL ACTIF	457 313	231 115	226 199	240 636	TOTAL PASSIF	226 199	240 636

ASSOCIATION LA LUNE DES PIRATES

Compte de résultat 2018

	ANNEE 2018	ANNEE 2017	ANNEE 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Entrées des spectacles	103 784	52 214	43 583
Buvette	94 370	80 540	40 296
Coproductio Concerts	2 870	2 230	2 870
Adhésions	5 072	5 846	4 058
Publicité	2 200	0	0
Mise à disposition de personnel	9 803	7 045	5 490
Autres produits	16 691	16 121	10 586
Recettes des activités	234 789	163 997	106 884
Subvention AMIENS METROPOLE	256 000	222 000	186 500
Subvention DRAC	126 090	102 110	100 000
Subvention CONSEIL DEPARTEMENTAL	35 000	43 000	31 121
Subvention CONSEIL REGIONAL	200 357	143 956	88 425
Subvention SACEM	10 000	10 000	10 000
Subvention CNV	18 212	20 462	19 821
Subvention HEINEKEN	2 192	2 630	1 605
Subvention FNAC	0	0	1 000
Mécénat CREDIT MUTUEL	20 000	10 000	10 000
Subvention FAIR	1 000	800	0
Subvention DDCS	0	3 679	0
Subvention ACSE	3 000	0	124
Subventions	671 851	558 637	448 595
Quote-part Subventions Investissements	3 800	7 187	8 040
Subv. Emplois solidaire - Conseil Régional	19 120	20 150	21 375
Subv. Emplois aidés	9 560	8 996	6 617
Autres produits et Transferts de charges	2 727	4 434	7 708
Total des produits de fonctionnement	941 846	763 402	599 221
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses artistiques			
Achat de spectacles	148 414	119 610	85 370
Charges de personnel artistique	14 866	16 779	9 384
Charges de personnel technique	83 161	65 545	33 581
Frais des artistes	40 635	31 771	24 453
Reversement billetterie	0	0	0
	287 076	233 704	152 788
Dépenses de fonctionnement			
Autres achats	56 255	55 975	33 413
Publicité, programmes et affichage	53 819	33 273	26 133
Autres charges externes	199 997	127 161	73 263
Charges de personnel permanent	326 083	300 317	281 132
	636 153	516 726	413 941
Dotation aux amortissements et provisions	9 705	13 630	14 776
Total des charges de fonctionnement	932 934	764 060	581 505
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	8 912	-658	17 716
Produits financiers	4	234	354
Charges financières	3 598	1 471	823
RESULTAT FINANCIER	-3 595	-1 236	-469
RESULTAT COURANT	5 318	-1 895	17 247
Produits exceptionnels	1 316	6 171	1 280
Charges exceptionnelles	1 840	646	5 037
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-524	5 525	-3 757
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 793	3 631	13 490

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt	10 761,31	4 090,97	6 670,34	6 097,96
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	23 035,33	23 035,33		
Installations techniques, matériel et outillage	194 295,33	192 906,60	1 388,73	7 677,27
Autres immobilisations corporelles	14 415,86	11 081,62	3 334,24	5 873,12
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	366,00		366,00	364,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	242 873,83	231 114,52	11 759,31	20 012,35
Stocks				
Matières premières et autres approv.	825,00		825,00	1 160,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	11 312,87		11 312,87	10 523,43
Autres créances	51 893,67		51 893,67	163 834,08
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	136 047,77		136 047,77	31 397,02
Charges constatées d'avance	14 359,94		14 359,94	13 709,47
ACTIF CIRCULANT	214 439,25		214 439,25	220 624,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	457 313,08	231 114,52	226 198,56	240 636,35

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	112 647,63	109 017,01
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 793,36	3 630,62
Subventions d'investissement		3 800,00
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	117 440,99	116 447,63
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	7 266,00	7 266,00
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 266,00	7 266,00
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 210,24	29 378,49
Dettes fiscales et sociales	57 592,97	74 231,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 495,44	2 495,44
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	17 192,92	10 817,76
DETTES	101 491,57	116 922,72
Ecarts de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	226 198,56	240 636,35

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	229 716,94	158 151,28
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	671 850,67	558 637,10
Reprises et Transferts de charge	31 800,60	33 549,05
Cotisations	4 267,75	5 051,12
Autres produits	1 065,68	825,93
Produits d'exploitation	938 701,64	756 214,48
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières	43 015,82	39 089,26
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	433 180,56	312 315,27
Impôts et taxes	5 404,02	6 196,74
Salaires et Traitements	294 361,33	264 657,61
Charges sociales	125 381,93	113 983,75
Amortissements et provisions	9 704,77	13 629,53
Autres charges	21 885,26	14 187,67
Charges d'exploitation	932 933,69	764 059,83
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 767,95	-7 845,35
Opérations faites en commun		
Produits financiers	3,76	234,20
Charges financières	3 598,30	1 470,57
Résultat financier	-3 594,54	-1 236,37
RESULTAT COURANT	2 173,41	-9 081,72
Produits exceptionnels	4 459,79	13 357,87
Charges exceptionnelles	1 839,84	645,53
Résultat exceptionnel	2 619,95	12 712,34
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	4 793,36	3 630,62
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
208000 – LOGICIELS	1 919,27		1 919,27	1 320,27
208100 – CHARTE GRAPHIQUE	2 744,08		2 744,08	2 744,08
208200 – LICENCE IV	6 097,96		6 097,96	6 097,96
280800 – AMORT AUTR.IMMO INCORPOR.		4 090,97	-4 090,97	-4 064,35
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt	10 761,31	4 090,97	6 670,34	6 097,96
<i>Immobilisations corporelles</i>				
214500 – AGENC.CONST.SOL AUTRUI	15 972,86		15 972,86	15 972,86
214510 – AGENCEMENT BAR	7 062,47		7 062,47	7 062,47
281450 – AMORT.AG.CONS.SOL AUTRUI		15 972,86	-15 972,86	-15 972,86
281451 – AMORT. AGENCEMENT BAR		7 062,47	-7 062,47	-7 062,47
Constructions	23 035,33	23 035,33		
215000 – MATERIEL ET OUTILLAGE	2 123,33		2 123,33	2 123,33
215010 – MATERIEL LUMIERE	33 708,16		33 708,16	32 857,43
215020 – MATERIEL SON	142 212,01		142 212,01	142 212,01
215030 – MATERIEL VIDEO	16 251,83		16 251,83	16 251,83
281500 – AMORT INSTAL. TECHNIQUES		1 548,70	-1 548,70	-1 355,37
281501 – AMORT. MATERIEL LUMIERE		32 894,06	-32 894,06	-32 857,43
281502 – AMORT. MATERIEL SON		142 212,01	-142 212,01	-135 378,85
281503 – AMORT.MATERIEL VIDEO		16 251,83	-16 251,83	-16 175,68
Installations techniques, matériel et outillage	194 295,33	192 906,60	1 388,73	7 677,27
218300 – MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	14 415,86		14 415,86	14 415,86
281830 – AMORT MAT.BUR ET INFORMAT		11 081,62	-11 081,62	-8 542,74
Autres immobilisations corporelles	14 415,86	11 081,62	3 334,24	5 873,12
Immobilisations financières				
271000 – TITRES IMMOBILISES (PRO.)	366,00		366,00	364,00
TIAP & autres titres immobilisés	366,00		366,00	364,00
ACTIF IMMOBILISE	242 873,83	231 114,52	11 759,31	20 012,35
Stocks				
311000 – STOCK BAR	825,00		825,00	1 160,00
Matières premières et autres approv.	825,00		825,00	1 160,00
Créances				
411999 – Collectif client divers	11 312,87		11 312,87	10 434,89
416000 – CREANCES DOUTEUSES				744,28
491000 – PROV.DEPR.USAGERS & RATT.				-655,74
Usagers et comptes rattachés	11 312,87		11 312,87	10 523,43
425000 – PERSONNEL AVANCES ACPTES	316,65		316,65	
445660 – TVA DEDUCTIBLE	1 224,71		1 224,71	1 009,58
445670 – CREDIT DE TVA	1 785,00		1 785,00	3 073,00
445860 – TVA DEDUC. FACT. A RECEVO	2 362,31		2 362,31	2 158,58
468700 – DIVERS PDTS A RECEVOIR	46 205,00		46 205,00	157 592,92
Autres créances	51 893,67		51 893,67	163 834,08
Divers				
512101 – BFCC	134 311,82		134 311,82	30 700,24
512104 – LIVRET A BFCC	235,96		235,96	234,20
530000 – CAISSE	1 499,99		1 499,99	462,58
Disponibilités	136 047,77		136 047,77	31 397,02
486000 – CHARGES CONSTATEES AVANCE	14 359,94		14 359,94	13 709,47
Charges constatées d'avance	14 359,94		14 359,94	13 709,47
ACTIF CIRCULANT	214 439,25		214 439,25	220 624,00
COMPTES DE REGULARISATION				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
TOTAL DE L'ACTIF	457 313,08	231 114,52	226 198,56	240 636,35

Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
110000 – REPORT A NOUVEAU (CREDIT)	112 647,63	109 017,01
Report à nouveau	112 647,63	109 017,01
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 793,36	3 630,62
131000 – SUBV INVEST. RENOUVELABLE	173 529,16	173 529,16
139000 – SUBVENTIONS INSCR.A RESUL	-173 529,16	-169 729,16
Subventions d'investissement		3 800,00
FONDS PROPRES	117 440,99	116 447,63
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
151800 – AUTRES PROV. RISQUES	7 266,00	7 266,00
Provisions pour risques	7 266,00	7 266,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 266,00	7 266,00
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
401100 – FOURNISSEUR	14 209,14	16 234,06
408100 – FRS, FACT.NON PARVENUES	10 001,10	13 144,43
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 210,24	29 378,49
421000 – PERSONNEL REMUNERAT.DUES		315,62
428200 – DETTES PROV.CONG.A PAYER	13 452,00	13 787,00
428600 – PERSON AUTR CHARG A PAYER	9 637,33	
431000 – SECURITE SOCIALE	10 256,00	33 353,00
437100 – AUDIENS	4 356,63	11 947,72
437410 – ASSEDIC INTERMITTENTS	752,00	634,00
437802 – CMB	233,04	193,26
437850 – TICKETS RESTAURANT	888,00	928,00
437900 – FNAS	951,00	926,00
437950 – FCAP	167,24	185,26
438200 – CH.SOC.DETTE CONG.A PAYER	6 053,00	6 204,00
438600 – ORG.SOC.AUTR.CHARG A PAYE	6 600,89	4 799,69
445711 – TVA COLLECTEE A 5,50 %	16,91	2,65
445714 – TVA COLLECTEE A 20 %	4 228,93	954,83
Dettes fiscales et sociales	57 592,97	74 231,03
467200 – DEBITEURS DIVERS	2 495,44	2 495,44
Autres dettes	2 495,44	2 495,44
487000 – PRODUITS CONSTATES AVANCE	17 192,92	10 817,76
Produits constatés d'avance	17 192,92	10 817,76
DETTES	101 491,57	116 922,72
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	226 198,56	240 636,35

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)
701000 – VTES DE PRODUITS FINIS		133,33	-133,33
706100 – RECETTE BILLETERIE	103 783,53	52 214,22	51 569,31
706300 – BUVETTE	85 274,67	73 637,48	11 637,19
706320 – BUVETTE SANS ALCOOL	4 369,10	2 900,01	1 469,09
706330 – BUVETTE ECOCUP	4 725,95	4 002,93	723,02
706400 – PRESTATION CO-REALISATION	2 870,00	2 230,00	640,00
706800 – PRESTATIONS ETUDES	14 157,22	9 883,18	4 274,04
708400 – MISE A DISPO PERSONNEL	9 802,99	7 045,46	2 757,53
708500 – SPONSORING	2 200,00		2 200,00
708800 – AUT.PDTS ACT.ANNEXES	200,00	250,00	-50,00
708820 – RETROCESSION FRAIS	2 333,48	5 854,67	-3 521,19
Production vendue	229 716,94	158 151,28	71 565,66
741100 – SUBVENTION AMIENS METROPO	256 000,00	222 000,00	34 000,00
741200 – SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENT	35 000,00	43 000,00	-8 000,00
741300 – SUBVENTION DRAC	126 090,00	102 110,00	23 980,00
741400 – SUBVENTION CONSEIL REGIO	200 357,00	143 956,33	56 400,67
741700 – AIDE SACEM	10 000,00	10 000,00	
741800 – SUBVENTION CNV	18 212,00	20 461,77	-2 249,77
741950 – SUBVENT. HEINEKEN	2 191,67	2 630,00	-438,33
741960 – MECENAT CREDIT MUTUEL	20 000,00	10 000,00	10 000,00
741981 – SUBVENTION FAIR	1 000,00	800,00	200,00
741990 – SUBVENT. ACSE	3 000,00		3 000,00
741991 – SUBVENTION DDCS		3 679,00	-3 679,00
Subventions d'exploitation	671 850,67	558 637,10	113 213,57
781740 – REP.PROV.DEPREC.CREANCES	655,74		655,74
791000 – TRANSF.CHGES EMPLOIS AIDES	28 679,94	29 145,69	-465,75
791100 – TRANSF.AUTRES CHARGES	2 464,92	4 403,36	-1 938,44
Reprises et Transferts de charge	31 800,60	33 549,05	-1 748,45
756000 – COTISATIONS CARTE LUNE	4 267,75	5 051,12	-783,37
Cotisations	4 267,75	5 051,12	-783,37
751200 – COTISATIONS DES ADHERENTS	804,00	795,00	9,00
758000 – PDTS DIVERS DE GESTION	261,68	30,93	230,75
Autres produits	1 065,68	825,93	239,75
Produits d'exploitation	938 701,64	756 214,48	182 487,16
602500 – ACHAT BOISSONS BAR	43 015,82	39 089,26	3 926,56
Achats de matières premières	43 015,82	39 089,26	3 926,56
604110 – ACHAT DE SPECTACLES	148 414,38	119 610,01	28 804,37
604800 – PRESTATIONS ATELIERS	875,00		875,00
606110 – ELECTRICITE	2 093,30	1 960,73	132,57
606300 – FOURN.ENTRET.& PTIT EQUIP	798,37	732,58	65,79
606400 – FOURNIT.ADMINISTRATIVES	1 317,40	1 301,42	15,98
606430 – ACHAT BILLETERIE	240,00	477,00	-237,00
606800 – FOURNITURES DIVERSES	7 365,48	11 363,95	-3 998,47
606820 – FOURNITURES EXPO/DECO	549,27	1 050,23	-500,96
613200 – LOCATIONS IMMOBILIERES	6 847,40	6 840,90	6,50
613510 – LOCATIONS MAT.TECHNIQUE	76 728,87	27 630,25	49 098,62
613520 – LOCATIONS MAT.TRANSPORT	2 008,75	2 222,86	-214,11
613530 – LOCATIONS MAT.BUREAU	1 908,00	1 684,70	223,30
615600 – MAINTENANCE	5 622,72	9 284,49	-3 661,77
616000 – PRIMES D'ASSURANCES	15 841,56	11 534,23	4 307,33
618100 – DOCUMENTATION GENERALE	496,68	1 064,02	-567,34
618400 – FORMATION DES SALARIES	690,00	690,00	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)
621000 – PERS.EXT.ASSOCIATION	42 994,95	27 574,66	15 420,29
622600 – HONORAIRES	6 560,00	6 300,00	260,00
622620 – HONORAIRES ARTISTIQUES	2 118,67	1 608,54	510,13
622630 – HONORAIRES GRAPHISTES	9 806,80	4 720,00	5 086,80
622640 – HONORAIRES PHOTOGRAPHES	4 706,00	3 083,00	1 623,00
622650 – HONORAIRES VIDEASTE	1 100,00	600,00	500,00
622700 – FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	100,00		100,00
623000 – PUBLICITE	4 536,21	4 484,08	52,13
623100 – ANNONCES & INSERTIONS	15 410,00	5 632,66	9 777,34
623600 – BROCHURES DEPLIANTS	16 141,22	13 144,38	2 996,84
625100 – VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 350,35	3 734,35	-384,00
625600 – MISSIONS	2 459,17	2 859,88	-400,71
625610 – HOTEL DES ARTISTES	15 578,92	13 306,13	2 272,79
625620 – RESTAURANT DES ARTISTES	19 860,09	10 825,58	9 034,51
625630 – TRANSPORT DES ARTISTES	182,19	570,55	-388,36
625640 – CATERING	5 013,52	7 068,43	-2 054,91
625700 – RECEPTIONS	2 374,49	1 973,25	401,24
626000 – TELEPHONE	3 706,19	3 500,15	206,04
626100 – AFFRANCHISSEMENT	885,00	960,44	-75,44
626200 – INTERNET	1 146,93	251,00	895,93
626300 – INTRAZIK	1 273,68	951,00	322,68
628100 – COTISATIONS	2 079,00	1 719,82	359,18
Autres achats non stockés et charges externes	433 180,56	312 315,27	120 865,29
633300 – FORM.PROFESS.CONTINUE	4 366,02	3 999,74	366,28
635130 – AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 038,00	2 197,00	-1 159,00
Impôts et taxes	5 404,02	6 196,74	-792,72
641100 – SALAIRES & APPOINTEMENTS	282 454,84	261 290,25	21 164,59
641200 – CONGES PAYES	-335,00	2 877,00	-3 212,00
641400 – INDEMNITES ET AVANTAGES	12 241,49	490,36	11 751,13
Salaires et Traitements	294 361,33	264 657,61	29 703,72
645100 – COTIS. A L'URSSAF	73 796,45	67 017,28	6 779,17
645320 – RETRAITE SALARIE	33 992,78	30 304,41	3 688,37
645500 – ASSEDIC INTERMITTENTS	5 903,25	4 871,84	1 031,41
645800 – COTIS. ORGANISMES SOCIAUX	1 210,67	1 294,00	-83,33
647500 – MEDECINE DU TRAVAIL	1 063,92	911,40	152,52
647550 – FNAS	3 530,00	3 266,00	264,00
647560 – FCAP	683,26	653,22	30,04
647700 – TICKETS RESTAURANT	5 201,60	5 665,60	-464,00
Charges sociales	125 381,93	113 983,75	11 398,18
681110 – DOT.AMT IMMO INCORPORELLE	26,62		26,62
681120 – DOT.AMT.IMMO CORPORELLES	9 678,15	13 629,53	-3 951,38
Amortissements et provisions	9 704,77	13 629,53	-3 924,76
651600 – DROITS AUTEURS	21 725,14	14 134,95	7 590,19
658000 – CHARGES DIVERSES GESTION	160,12	52,72	107,40
Autres charges	21 885,26	14 187,67	7 697,59
Charges d'exploitation	932 933,69	764 059,83	168 873,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 767,95	-7 845,35	13 613,30
764000 – REVEN.VAL.MOBIL.PLACEMENT	3,76	234,20	-230,44
Produits financiers	3,76	234,20	-230,44
661600 – INTERETS BANCAIRES	3 598,30	1 470,57	2 127,73
Charges financières	3 598,30	1 470,57	2 127,73
Résultat financier	-3 594,54	-1 236,37	-2 358,17

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)
RESULTAT COURANT	2 173,41	-9 081,72	11 255,13
772000 – PRODUITS EXERC.ANTERIEURS	659,79	6 170,77	-5 510,98
777000 – QU.PART SUBV.VIRE RESULTA	3 800,00	7 187,10	-3 387,10
Produits exceptionnels	4 459,79	13 357,87	-8 898,08
671200 – PENALITES ET AMENDES	74,00		74,00
671300 – DONS LIBERALITES		373,00	-373,00
671400 – CREANCES DEVEN.IRRECOUVR.	655,74		655,74
672000 – CHARG.EXERCICES ANTERIEUR	1 110,10	272,53	837,57
Charges exceptionnelles	1 839,84	645,53	1 194,31
Résultat exceptionnel	2 619,95	12 712,34	-10 092,39
EXCEDENT OU DEFICIT	4 793,36	3 630,62	1 162,74
Contribution volontaires en nature			
Total des produits			
Total des charges			

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LA LUNE DES PIRATES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 226 199 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 4 793 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/03/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 162	599		10 761
Immobilisations incorporelles	10 162	599		10 761
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	23 035			23 035
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	193 445	851		194 295
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 416			14 416
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	230 896	851		231 747
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	364	2		366
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	364	2		366
ACTIF IMMOBILISE	241 422	1 452		242 874

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	599	851	2	1 452
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	599	851	2	1 452
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 064	27		4 091
Immobilisations incorporelles	4 064	27		4 091
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	23 035			23 035
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	185 767	7 139		192 907
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 543	2 539		11 082
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	217 345	9 678		227 024
ACTIF IMMOBILISE	221 410	9 705		231 115

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 77 566 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 313	11 313	
Autres	51 894	51 894	
Charges constatées d'avance	14 360	14 360	
Total	77 566	77 566	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PDTS A RECEVOIR	46 205
Total	46 205

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Écarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	109 017	3 631		112 648
Résultat de l'exercice	3 631	4 793	3 631	4 793
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	3 800		3 800	
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total fonds associatifs	116 448	8 424	7 431	117 441

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	7 266				7 266
Total	7 266				7 266
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Une provision d'un montant de 7 266 € a été constaté au 31/12/2014 pour faire face au risque de reversement d'une part de la subvention recue du FEDER au titre du projet européen.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 101 492 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 210	24 210		
Dettes fiscales et sociales	57 593	57 593		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 495	2 495		
Produits constatés d'avance	17 193	17 193		
Total	101 492	101 492		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FRS, FACT.NON PARVENUES	10 001
DETTES PROV.CONG.A PAYER	13 452
PERSON AUTR CHARG A PAYER	9 637
CH.SOC.DETTE CONG.A PAYER	6 053
ORG.SOC.AUTR.CHARG A PAYE	6 601
Total	45 744

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	14 360		
Total	14 360		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES AVANCE	17 193		
Total	17 193		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

A compter du 1er janvier 2013, l'association ne soumet plus à la TVA les subventions de fonctionnement qu'elle perçoit.

SECOVI
AUDIT

**ASSOCIATION
LA LUNE DES PIRATES**

5 Passage Bélu
80000 AMIENS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport sur les comptes annuels

Rapport spécial sur les conventions réglementées

LA LUNE DES PIRATES
Association
Siège social à AMIENS (80000) – 5 Passage Bélu
- SIREN 377 796 578 -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA LUNE DES PIRATES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Amiens, le 14 mai 2019



Pour SECOM AUDIT
Marc WUBLE, Commissaire aux Comptes

SECOM AUDIT

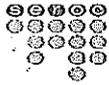
ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

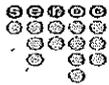
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt	10 761,31	4 090,97	6 670,34	6 097,96
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	23 035,33	23 035,33		
Installations techniques, matériel et outillage	194 295,33	192 906,60	1 388,73	7 677,27
Autres immobilisations corporelles	14 415,86	11 081,62	3 334,24	5 873,12
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	366,00		366,00	364,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	242 873,83	231 114,52	11 759,31	20 012,35
Stocks				
Matières premières et autres approv.	825,00		825,00	1 160,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	11 312,87		11 312,87	10 523,43
Autres créances	51 893,67		51 893,67	163 834,08
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	136 047,77		136 047,77	31 397,02
Charges constatées d'avance	14 359,94		14 359,94	13 709,47
ACTIF CIRCULANT	214 439,25		214 439,25	220 624,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	457 313,08	231 114,52	226 198,56	240 636,35

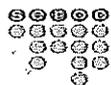
**Bilan**

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	112 647,63	109 017,01
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 793,36	3 630,62
Subventions d'investissement		3 800,00
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	117 440,99	116 447,63
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	7 266,00	7 266,00
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 266,00	7 266,00
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 210,24	29 378,49
Dettes fiscales et sociales	57 592,97	74 231,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 495,44	2 495,44
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	17 192,92	10 817,76
DETTES	101 491,57	116 922,72
Ecart de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	226 198,56	240 636,35



Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	229 716,94	158 151,28
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	671 850,67	558 637,10
Reprises et Transferts de charge	31 800,60	33 549,05
Cotisations	4 267,75	5 051,12
Autres produits	1 065,68	825,93
Produits d'exploitation	938 701,64	756 214,48
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières	43 015,82	39 089,26
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	433 180,56	312 315,27
Impôts et taxes	5 404,02	6 196,74
Salaires et Traitements	294 361,33	264 657,61
Charges sociales	125 381,93	113 983,75
Amortissements et provisions	9 704,77	13 629,53
Autres charges	21 885,26	14 187,67
Charges d'exploitation	932 933,69	764 059,83
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 767,95	-7 845,35
Opérations faites en commun		
Produits financiers	3,76	234,20
Charges financières	3 598,30	1 470,57
Résultat financier	-3 594,54	-1 236,37
RESULTAT COURANT	2 173,41	-9 081,72
Produits exceptionnels	4 459,79	13 357,87
Charges exceptionnelles	1 839,84	645,53
Résultat exceptionnel	2 619,95	12 712,34
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	4 793,36	3 630,62
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LA LUNE DES PIRATES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 226 199 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 4 793 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/03/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

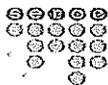
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 162	599		10 761
Immobilisations incorporelles	10 162	599		10 761
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	23 035			23 035
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	193 445	851		194 295
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 416			14 416
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	230 896	851		231 747
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	364	2		366
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	364	2		366
ACTIF IMMOBILISE	241 422	1 452		242 874



Notes sur le bilan

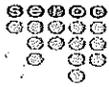
Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	599	851	2	1 452
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	599	851	2	1 452
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 064	27		4 091
Immobilisations incorporelles	4 064	27		4 091
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	23 035			23 035
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	185 767	7 139		192 907
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 543	2 539		11 082
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	217 345	9 678		227 024
ACTIF IMMOBILISE	221 410	9 705		231 115

SECOVI AUDIT



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 77 566 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 313	11 313	
Autres	51 894	51 894	
Charges constatées d'avance	14 360	14 360	
Total	77 566	77 566	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PDTS A RECEVOIR	46 205
Total	46 205

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

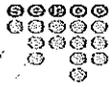


Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	109 017	3 631		112 648
Résultat de l'exercice	3 631	4 793	3 631	4 793
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	3 800		3 800	
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total fonds associatifs	116 448	8 424	7 431	117 441



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	7 266				7 266
Total	7 266				7 266
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Une provision d'un montant de 7 266 € a été constaté au 31/12/2014 pour faire face au risque de reversement d'une part de la subvention reçue du FEDER au titre du projet européen.



Notes sur le bilan

Dettes

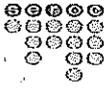
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 101 492 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 210	24 210		
Dettes fiscales et sociales	57 593	57 593		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 495	2 495		
Produits constatés d'avance	17 193	17 193		
Total	101 492	101 492		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FRS, FACT.NON PARVENUES	10 001
DETTES PROV.CONG.A PAYER	13 452
PERSON AUTR CHARG A PAYER	9 637
CH.SOC.DETTE CONG.A PAYER	6 053
ORG.SOC.AUTR.CHARG A PAYE	6 601
Total	45 744



Notes sur le bilan

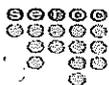
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	14 360		
Total	14 360		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES AVANCE	17 193		
Total	17 193		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

A compter du 1er janvier 2013, l'association ne soumet plus à la TVA les subventions de fonctionnement qu'elle perçoit.

LA LUNE DES PIRATES
Association
Siège social à AMIENS (80000) – 5 Passage Bélu
- SIREN 377 796 578 -

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Amiens, le 14 mai 2019

Pour SECOVI AUDIT
Marc HUBLE, Commissaire aux Comptes